

**Assemblée générale**

Distr. limitée
18 février 2016
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Sous-Comité scientifique et technique****Cinquante-troisième session**

Vienne, 15-26 février 2016

Point 13 de l'ordre du jour

Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace**Projet de rapport sur l'application du Cadre de sûreté pour
les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace
et recommandations générales quant à d'éventuels futurs
travaux****Établi par le Groupe de travail sur l'utilisation de sources
d'énergie nucléaire dans l'espace**

1. À sa quarante-septième session, en 2010, le Sous-Comité scientifique et technique a approuvé le plan de travail pluriannuel élargi du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace pour la période 2010-2015 (A/AC.105/958, par. 134 et annexe II, par. 7). En 2014, à sa cinquante et unième session, le Sous-Comité a prolongé le plan de travail jusqu'à 2017 (A/AC.105/1065, annexe II, par. 9).

2. Le plan de travail a commencé en 2010 après l'adoption du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (effort de coopération du Groupe mixte d'experts du Sous-Comité et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)) par le Sous-Comité à sa quarante-sixième session et son approbation par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-deuxième session. Le Cadre de sûreté a été publié par le Secrétariat dans le document A/AC.105/934 et par le secrétariat de l'AIEA dans une publication conjointe du Sous-Comité et de l'AIEA.

3. Le plan de travail avait les objectifs ci-après:

a) Promouvoir et faciliter l'application du Cadre de sûreté en communiquant des informations pertinentes sur les difficultés rencontrées par les

V.16-01006 (F)



Merci de recycler 

États membres et les organisations intergouvernementales, en particulier ceux qui envisagent de lancer ou qui lancent des activités relatives aux applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace;

b) Recenser les éventuelles questions techniques et définir les objectifs, la portée et les caractéristiques de tous les travaux supplémentaires que le Groupe de travail pourrait mener pour promouvoir encore la sécurité dans le développement et l'utilisation d'applications de sources d'énergie nucléaire. Ces éventuels travaux supplémentaires nécessiteraient l'approbation du Sous-Comité et seraient entrepris compte dûment tenu des principes et traités pertinents (A/AC.105/958, annexe II, par. 7).

4. En 2010, le Groupe de travail est convenu qu'il réaliserait ces objectifs en organisant des ateliers et des présentations pendant la période 2011-2015. Les présentations seraient de deux types: a) présentations par les États membres et les organisations intergouvernementales qui envisagent de lancer ou qui lancent des activités relatives aux applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, d'un aperçu de leurs plans, le chemin parcouru et les problèmes rencontrés ou attendus dans la mise en œuvre du Cadre de sûreté ou de certains de ses éléments; et b) présentations par les États membres ayant une expérience dans le domaine des applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, d'informations sur les moyens de résoudre les problèmes que pose l'application du Cadre de sûreté (A/AC.105/958, annexe II, par. 8).

5. Le Groupe de travail a reçu des présentations et des documents de l'Argentine, de la Chine, des États Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que de l'Agence spatiale européenne (ESA)¹. En outre, deux documents officiels ont été présentés contenant des informations pertinentes concernant les discussions en cours au sein du Groupe de travail.

6. Plusieurs présentations ont été faites en réponse à l'invitation lancée par le Sous-Comité aux États membres et aux organisations intergouvernementales ayant une expérience dans le domaine des applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace à fournir des informations sur l'application du Cadre de sûreté. Ces présentations ont porté sur les aspects particuliers du Cadre de sûreté suivants: a) sûreté au niveau de la conception et du développement; b) évaluations des risques; c) préparation et conduite des interventions d'urgence; d) atténuation des conséquences des accidents; et e) organisation chargée de la gestion de missions faisant intervenir des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

7. Les autres présentations ont été faites en réponse à l'invitation lancée par le Sous-Comité aux États membres et aux organisations intergouvernementales à présenter leurs plans, le chemin parcouru et les difficultés rencontrées ou attendues dans la mise en œuvre du Cadre de sûreté ou de certains de ses éléments. Certaines de ces présentations ont relevé les problèmes particuliers rencontrés ou attendus dans la mise en œuvre du Cadre de sûreté ou de certains de ses éléments, à savoir:

a) La procédure d'autorisation de lancement des missions pour les pays qui souhaitent recourir à des applications de sources d'énergie nucléaire, mais qui ne disposent pas des capacités de lancement des applications;

¹ Voir annexe.

b) La coordination de la préparation et de la conduite des interventions d'urgence avec les autres pays survolés par la mission spatiale;

c) L'application de la responsabilité première de l'organisation qui conduit la mission ayant recours à une source d'énergie nucléaire dans l'espace et ses arrangements en bonne et due forme avec tous les participants à la mission;

d) Le partage des responsabilités entre toute organisation intergouvernementale internationale et ses États membres en ce qui concerne l'application de la section du Cadre de sûreté "Recommandations à l'intention des gouvernements";

e) L'organisation de la sûreté pour le lancement, ainsi que de la préparation et de la conduite des interventions d'urgence pour les différentes phases du lancement et divers scénarios d'accident.

8. Un document officieux puis ensuite un document de séance ont été communiqués par un État membre dans lesquels il était proposé de lancer au sein du Groupe de travail une discussion exploratoire sur la mise à jour des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

9. Le Groupe de travail a conclu que les ateliers et les présentations techniques pertinentes avaient rempli l'objectif a), à savoir promouvoir et faciliter l'application du Cadre de sûreté en communiquant des informations pertinentes sur les difficultés rencontrées par les États membres et les organisations intergouvernementales internationales. Tous les États membres et les organisations intergouvernementales internationales qui ont fait des présentations lors des ateliers ont souligné que le Cadre de sûreté était une base utile pour l'élaboration de cadres nationaux et internationaux intergouvernementaux pour les applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

10. Le Groupe de travail a également conclu que les cinq difficultés mentionnées au paragraphe 7 ci-dessus étaient essentiellement liées aux politiques, à la gestion et à la coordination des activités faisant appel à des sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir sections 3 et 4 du Cadre de sûreté). Ces activités étaient hautement spécifiques pour le ou les gouvernements impliqués dans l'autorisation et/ou l'approbation des missions faisant intervenir des sources d'énergie nucléaire dans l'espace et le Groupe de travail a estimé qu'il était pour l'heure difficile d'élaborer des lignes directrices générales pour ces domaines.

11. Le Groupe de travail a conclu qu'aucune des difficultés identifiées à ce jour n'exigeait de modifier le Cadre de sûreté.

12. Le Groupe de travail a noté que d'autres difficultés pourraient être identifiées à l'avenir, à mesure que les États membres du Comité et les organisations intergouvernementales internationales continuent d'appliquer le Cadre de sûreté et acquérir de l'expérience quant aux applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

13. Le Groupe de travail a examiné les questions techniques à aborder dans des éventuels travaux futurs pour promouvoir encore le développement et l'utilisation d'applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace dans des conditions de sûreté. Ces débats ont porté sur les objectifs, la portée et les caractéristiques de chacune de ces questions.

14. En particulier, le Groupe de travail a examiné les options suivantes pour renforcer encore la sûreté dans le développement et l'utilisation d'applications de sources d'énergie nucléaire:

a) Enquête auprès des États membres du Comité concernant l'application du Cadre de sûreté;

b) Rédaction d'un document technique, par un ou plusieurs États membres du Comité ayant une expérience dans le domaine des applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, éventuellement en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), axé sur la réalisation concrète de l'objectif de sûreté des applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace;

c) Présentations d'États membres du Comité ayant une expérience dans le domaine des applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace concernant leurs expériences, au cours de missions, de l'application des orientations contenues dans le Cadre de sûreté et du respect des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace;

d) Discussions au sein du Groupe de travail sur les progrès réalisés en matière de connaissances et de pratiques et les possibilités qu'ils offrent d'améliorer le contenu technique et la portée des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

15. Le Groupe de travail a examiné les options présentées aux alinéas a) et b) du paragraphe 14 ci-dessus et conclu que les autres options seraient plus efficaces pour renforcer la sûreté des applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

16. S'agissant de l'option présentée au paragraphe 14 c) ci-dessus, le Groupe de travail a recensé plusieurs thèmes possibles qu'un ou plusieurs États membres du Comité ayant une expérience dans le domaine des applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace pourraient aborder dans des présentations au Sous-Comité:

a) Développement et maintien d'une infrastructure pour la sûreté pour les sources d'énergie nucléaire dans l'espace;

b) Définition des accidents et difficultés liées à l'analyse;

c) Organisation de la gestion de la sûreté des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, connaissances et pratiques;

d) Élaboration et mise en œuvre de plans efficaces d'intervention en cas d'urgence radiologique;

e) Élaboration et mise en œuvre de plans intergouvernementaux (et internationaux) de communication des risques.

17. Le Groupe de travail a conclu que l'option présentée au paragraphe 14 c) ci-dessus pourrait être efficacement mise en œuvre au moyen d'un des différents mécanismes organisationnels dont dispose le Sous-Comité, notamment: un groupe de travail du Sous-Comité, des ateliers techniques ou des présentations techniques spéciales.

18. Le Groupe de travail a conclu que l'option présentée au paragraphe 14 d) ci-dessus serait mise en œuvre grâce à son action soutenue dans le cadre d'un nouveau plan de travail.

19. Après examen des résultats du plan de travail actuel, le Groupe de travail est parvenu à un consensus sur les recommandations suivantes:

a) Le Sous-Comité devrait continuer de créer les conditions nécessaires et d'inviter:

i) Les États membres du Comité et les organisations intergouvernementales concernés par les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, ou qui prévoient ou envisagent d'y participer, à faire rapport sur les progrès accomplis dans l'application du Cadre de sûreté et identifier les difficultés et les expériences pertinentes dans l'application du Cadre de sûreté;

ii) Les États membres du Comité et les organisations intergouvernementales ayant une expérience dans le domaine des applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, à partager des informations utiles pour résoudre ces difficultés;

iii) Présentations d'États membres du Comité ayant une expérience dans le domaine des applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace concernant leurs expériences, au cours de missions, de l'application des orientations contenues dans le Cadre de sûreté et du respect des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

b) Le Sous-Comité pourrait donner l'occasion aux États membres du Comité et aux organisations intergouvernementales d'entamer des discussions au sein du Groupe de travail sur les progrès réalisés en matière de connaissances et de pratiques et les possibilités qu'ils offrent d'améliorer le contenu technique et la portée des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace².

² Ces Recommandations provisoires doivent être examinées plus avant par le Groupe de travail au cours de ses activités intersessions de 2016.

Annexe

Liste des documents, présentations et documents officiels soumis au Groupe de travail pendant la période 2011-2016

	<i>Année</i>	<i>État membre/entité</i>	<i>Titre</i>	<i>Objectif A^a</i>	<i>Objectif B^a</i>
1.	2011	Royaume-Uni	“Introduction à l’atelier”, par Sam Harbison (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord) (voir A/AC.105/C.1/L.311 et A/AC.105/C.1/2011/CRP.4)	X	X
2.	2011	États-Unis	“Sûreté de la conception et de l’utilisation des applications de sources d’énergie nucléaire dans l’espace”, par Reed Wilcox (États-Unis d’Amérique) (voir A/AC.105/C.1/L.313 et A/AC.105/C.1/2011/CRP.6)	X	
3.	2011	Argentine	“Atelier sur la sûreté des sources d’énergie nucléaire dans l’espace: feuille de route pour une application à un cas particulier en Argentine”, par Conrado Varotto (Argentine) (voir A/AC.105/C.1/2011/CRP.7 et Corr.1)	X	
4.	2011	États-Unis	“Approche des États-Unis en matière d’évaluation des risques et son rôle dans la mise en œuvre d’un programme efficace de sûreté pour les applications de sources d’énergie nucléaire dans l’espace”, par Ryan Bechtel (États-Unis) (voir A/AC.105/C.1/L.312 et A/AC.105/C.1/2011/CRP.5)	X	
5.	2011	Agence spatiale européenne	“État d’avancement et perspectives de la mise en œuvre par l’ESA du Cadre international de sûreté pour les applications des sources d’énergie nucléaire dans l’espace”, par Leopold Summerer (Agence spatiale européenne) (voir A/AC.105/C.1/2011/CRP.19)	X	
6.	2012	Chine	“Discussion sur la sûreté des sources d’énergie nucléaire dans l’espace”, par Zhu Anwen (Chine) (voir A/AC.105/C.1/2012/CRP.5)	X	
7.	2012	Fédération de Russie	“Résumé de la Déclaration commune des représentants de l’Agence spatiale russe et de la Société nationale de l’énergie atomique ‘Rosatom’”, par Alexander Solodukhin (Fédération de Russie) (voir A/AC.105/C.1/2012/CRP.6)	X	
8.	2012	États-Unis	“Activités des États-Unis en matière de préparation et de conduite des interventions d’urgence pour les missions d’exploration spatiale emportant des sources d’énergie nucléaire”, par Reed Wilcox (États-Unis) (voir A/AC.105/C.1/L.314 et A/AC.105/C.2/2012/CRP.4)	X	
9.	2012	États-Unis	“L’approche des États-Unis en matière d’atténuation des conséquences des accidents nucléaires au lancement”, par Ryan Bechtel (États-Unis) (voir A/AC.105/C.1/L.315 et A/AC.105/C.1/2012/CRP.3)	X	

<i>Année</i>	<i>État membre/entité</i>	<i>Titre</i>	<i>Objectif A^a</i>	<i>Objectif B^a</i>
10.	2012	Agence spatiale européenne	“Application du Cadre international de sûreté pour les applications des sources d’énergie nucléaire dans l’espace à l’Agence spatiale européenne: options et questions ouvertes”, par Leopold Summerer (Agence spatiale européenne) (voir A/AC.105/C.1/2012/CRP.24)	X
11.	2012	France	“Lettre de M. Marc Léger, Directeur juridique et du contentieux, Commissariat à l’énergie atomique et aux énergies alternatives de la France concernant la question de la responsabilité dans le cas particulier de l’Organisation internationale ITER pour l’énergie de fusion”: Document présenté par la France (voir A/AC.105/C.1/L.318)	X
12.	2013	Chine	Document de séance sur l’exploration de certaines questions de sûreté pendant l’essai au sol de sources d’énergie de réacteurs nucléaires spatiaux: document technique présenté par la délégation chinoise (voir A/AC.105/C.1/2013/CRP.20)	X
13.	2013	France	Document officiel de la délégation française proposant de lancer des discussions sur la mise à jour des Principes relatifs à l’utilisation de sources d’énergie nucléaire dans l’espace	X
14.	2014	États-Unis	Document de travail soumis par les États-Unis d’Amérique sur la définition de la structure d’organisation qui met en œuvre une application de sources d’énergie nucléaire dans l’espace (voir A/AC.105/C.1/L.334)	X
15.	2014	Royaume-Uni	Présentation soumise par le Royaume-Uni sur les systèmes d’énergie nucléaire dans l’espace: activités et programmes du Royaume-Uni (voir A/AC.105/C.1/2014/CRP.19)	X
16.	2014	Royaume-Uni	Document officiel présenté par le Président du Groupe de travail sur les étapes suivantes que le Groupe de travail pourrait entreprendre lorsque le plan de travail en cours aura été mené à bien	X
17.	2014	Royaume-Uni	Présentation par la délégation du Royaume-Uni sur l’état de la sûreté et les activités réglementaires dans le cadre du projet MEGAHIT (Megawatt Highly Efficient Technologies for Space Power and Propulsion Systems for Long-duration Exploration Missions), projet financé par la Commission européenne dans le cadre du septième programme-cadre de la recherche et du développement technologique	X
18.	2015	Royaume-Uni	Document soumis par le Royaume-Uni intitulé “Ébauche de recommandations de sûreté pour l’application de la section ‘Recommandations à l’intention des gouvernements’ du Cadre de sûreté” (voir A/AC.105/C.1/L.342 et A/AC.105/C.1/2015/CRP.3)	X

	<i>Année</i>	<i>État membre/entité</i>	<i>Titre</i>	<i>Objectif A^a</i>	<i>Objectif B^a</i>
19.	2015	Royaume-Uni	Présentation par le Royaume-Uni sur les systèmes d'énergie nucléaire dans l'espace: bilan des activités et programmes du Royaume-Uni (voir A/AC.105/C.1/2015/CRP.5)	X	
20.	2015	Chine	Présentation par la Chine sur les dernières avancées du projet d'exploration lunaire chinois	X	
21.	2016	Royaume-Uni	Éventuelles recommandations de sûreté aux fins de la mise en œuvre du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace: document de séance présenté par le Président du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/C.1/2016/CRP.6)		X
22.	2016	France	“Proposition tendant à réviser les Principes relatifs à l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 47/68 du 14 décembre 1992”: document de séance présenté par la France (voir A/AC.105/C.1/2016/CRP.7)		X
23.	2016	Chine	Pratiques relatives à la sûreté des sources d'énergie nucléaire dans l'espace en Chine: document de séance présenté par la Chine (voir A/AC.105/C.1/2016/CRP.12)	X	

^a Voir les objectifs du plan de travail, tels que décrits au paragraphe 3 a) et b), ci-dessus.